

Rapport public Parcoursup session 2025

Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 18%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)	Jury par défaut	Autres candidats	52	269	217	217	41
		Bacheliers professionnels toutes séries	12	86	44	44	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	219	180	180	34	82,9 %
			Masculin	50	37	37	7	17,1 %
			Total	269	217	217	41	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	62	35	35	10	76,9 %
			Masculin	24	9	9	3	23,1 %
			Total	86	44	44	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	10	3	3	0	0 %
				Sans mention	83	70	70	22	71 %
				AB	53	52	52	7	22,6 %
				B	28	28	28	2	6,5 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	176	155	155	31	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	43	29	29	7	77,8 %
				AB	26	25	25	2	22,2 %
				B	7	7	7	0	0 %
				Total	79	61	61	9	100 %
			Diplômes étrangers	Sans mention	9	1	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	4	0	0	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	14	1	1	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	30	4	4	1	7,7 %
				AB	24	13	13	4	30,8 %
				B	21	18	18	5	38,5 %
				TB	8	8	8	3	23,1 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	86	44	44	13	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	208	175	175	30	73,2 %
			En réorientation	21	19	19	3	7,3 %
			Non scolarisés	25	19	19	7	17,1 %
			Scolarité étrangère	15	4	4	1	2,4 %
			Total	269	217	217	41	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	73	37	37	9	69,2 %
			En réorientation	4	2	2	1	7,7 %
			Non scolarisés	9	5	5	3	23,1 %
			Total	86	44	44	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	31	27	27	4
			Autres doublettes	136	122	122	26
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	36	29	29	4
			Autres doublettes	42	32	32	5
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	18,6 %	18,1 %	18,1 %	13,3 %
		Autres doublettes	81,4 %	81,9 %	81,9 %	86,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Sainte Marie de Chavagnes - BTS - Services - Tourisme (2235)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	46,2 %	47,5 %	47,5 %	44,4 %
		Autres doublettes	53,8 %	52,5 %	52,5 %	55,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Tous les Baccalauréats	Résultats scolaires évalués à partir des bulletins - notes-appréciations - Fiche avenir	Très important
	Diplômes étrangers équivalent Bac	Relevé de notes et reconnaissance du diplôme étranger	Essentiel
	Bachelier ayant commencé un cycle universitaire ou une autre orientation	Relevé de notes du Baccalauréat et relevés d'université	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonnes compétences en communication écrite et orale (en langue française et au moins dans 2 langues étrangères)	Notes et appréciations dans les disciplines concernées, qualité du projet de formation, expériences personnelles en France et à l'étranger	Très important
	Avoir une bonne culture générale et une ouverture au monde	Dossier scolaire et contenu de la fiche avenir	Important
	Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés	Contenus de la fiche avenir et du projet de formation	Important
Savoir-être	Disposer de qualités relationnelles à mobiliser dans les métiers propres aux secteurs touristiques	Contenus de la fiche avenir, du projet de formation et des expériences personnelles	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation personnelle	Fiche avenir et projet de formation	Très important
	Connaissance de la formation et cohérence du projet	Fiche avenir et projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, lycéen, associatif, culturel ou sportif...	Expériences personnelles à intégrer dans le projet de formation	Important
	Curiosité pour les questions sociétales et d'actualité	Expériences personnelles à intégrer dans le projet de formation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Non

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- La prise en compte des candidatures s'effectue à partir des données saisies par les candidats dans « Parcoursup » : fiche avenir renseignée, qualité du projet de formation.

- La prise en compte des avis scolaires et appréciations délivrées par les équipes pédagogiques des établissements scolaires d'origine (éventuels relevés universitaires). Pas d'entretien individuel avant classement

Les candidatures sont examinées individuellement par une commission composée de professeurs spécialistes de la section «Tourisme » et du Directeur des études, chargé de l'harmonisation des délibérations. Chaque candidature est examinée individuellement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Certains candidats négligent la description de leur projet ou n'exploitent pas utilement des compétences personnelles acquises dans leur parcours individuel (langues, jobs, stages, loisirs, sports, parcours citoyen...)

Un soin particulier doit être apporté à la production écrite et personnelle: le candidat ne doit pas produire un copier-coller d'un CV ou d'un projet standard adaptable à plusieurs types de formation.

Signature :

Christophe MARTIN,

Chef d'établissement de l'établissement Institut
Sainte Marie de Chavagnes